

Madame Raybaud/Giuriolo Elisabeth

103 Route de Plascassier

06130 Grasse

Mob : 06 31 18 52 43

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE
24 AVR. 2018
SERVICE URBANISME

LS8

Grasse le 16 avril 2018

Madame, Monsieur,

A l'occasion des discussions sur le nouveau PLU de la ville de Grasse et après entretien avec le commissaire enquêteur en date du 10 avril 2018, je me permets de soumettre à la commission une proposition de reclassement pour tout ou partie d'un terrain de trois hectares environ situé

103 Route de Plascassier 06130 Grasse.

Section CX

Parcelles N°

177 290 166 167 168 169 170 171 173 174 176 177 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192

193 248 263 290 291

Ce terrain était déjà situé en zone Agricole et les nouvelles dispositions ne changent pas sa destination agricole, cependant je tiens à vous présenter un nouveau point de vue quant à l'utilisation possible de ces parcelles pour les temps à venir.

Dans un objectif de diversification des activités de production et aussi afin d'améliorer les revenus, il serait peut-être intéressant d'ajouter « un plus » à ce secteur en autorisant un usage touristique de ce domaine.

La destination agricole des terres pourrait ainsi être préservée et une ouverture touristique complémentaire deviendrait source de revenus permettant un réinvestissement dans le fonctionnement agricole et donc d'avoir une meilleure autonomie de gestion.

Cette exploitation a été tour à tour utilisée pour la production des fleurs de la parfumerie grasse (roses et jasmin) puis en culture maraîchère ensuite en pépinière et actuellement presque tous les champs sont arborés d'oliviers qui peuvent produire une belle récolte en huile d'olives. De plus une remise en culture de quelques champs de roses serait susceptible d'intéresser certains grands parfumeurs d'aujourd'hui.

Un développement touristique attendant tel que l'installation d'un gîte rural où l'équipement d'un logement locatif saisonnier serait tout à fait envisageable grâce aux deux constructions déjà existantes dès lors qu'elles seraient rénovées, les habitations se trouveraient ainsi intégrées au fonctionnement agricole. Sur une partie des bâtiments on pourrait envisager de mettre l'accent sur les aspects historiques et traditionnels du pays grassois comme une sorte de musée ou une ferme éducative et culturelle.

Le terrain situé en bordure de route est d'accès facile, l'emplacement est proche des grandes voies de circulation : autoroutes, routes, gare.

C'est dans cet objectif que je vous soumets ma proposition de classement en zone agricole touristique, afin de dynamiser le futur de cette propriété et de lui recréer un avenir.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez apportée à la lecture de ma requête, et j'en espère une décision favorable.

Avec mes plus sincères salutations.

Raybaud